

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance régulière du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce troisième jour d'avril 2017, à vingt heures à laquelle sont présents Mesdames Chantale Alain, Andrée Lebel, Messieurs Gaston Chenard, Pierre Després tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre. De même qu'en présence de la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Francine Morin.

Absents : Messieurs Jocelyn Bernier et Dave Landry, conseillers, ne peuvent assister à la présente séance.

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et à la population présente et procède à la prière.

2017-04-42 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que lu, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

2017-04-43 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu d'accepter le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2017 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

2017-04-44 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Chantale Alain et résolu d'accepter les comptes du mois de mars 2017 totalisant une somme de trente-huit mille cent soixante-douze dollars et soixante-dix-neuf sous (38 172,79 \$), pour la Municipalité, de cent deux dollars et vingt-huit sous (102,28 \$) pour le Centre de loisirs, tel que le tout plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet lors de la séance tenante.

QUE le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, directrice-générale & secrétaire-trésorière certifie par les présentes que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal de Saint-Athanase.

Donné à Saint-Athanase, ce 3 avril 2017

Francine Morin, D.g. et Sec. Très.

CORRESPONDANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Francine Morin, directrice générale, fait la lecture de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

- Monsieur Alain Dugas, responsable de l'organisme « Ballon sur glace mineur du Témiscouata » sollicite une aide financière de la municipalité afin de permettre à celui-ci de répondre adéquatement à la croissance que connaît le ballon sur glace mineur au Témiscouata. Madame Dolorès Després de notre municipalité évolue présentement au sein de cette formation.

2017-04-45 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE BALLON SUR GLACE MINEUR AU TÉMISCOUATA

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu d'accorder une aide financière de vingt-cinq dollars (25 \$) à l'organisme « Ballon sur glace mineur du Témiscouata ».

CORRESPONDANCE DU MAIRE

Aucune correspondance reçue au cours du dernier mois.

AVIS DE MOTION ÉDICTANT UNE POLITIQUE DE GESTION ET DE TRAITEMENTS DES PLAINTES

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Després, conseiller, qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté, pour adoption, un règlement édictant une politique de gestion et de traitements des plaintes.

Une dispense de lecture est demandée.

**2017-04-46 SERVICE PROFESSIONNEL – MANDAT À ME
GILLES MOREAU POUR LA PRÉPARATION D'UNE
MISE EN DEMEURE**

ATTENDU QUE la propriétaire des matricules 8953 14 2080 et 8554 22 4040 déroge au Règlement de zonage numéro R 156-2014 ;

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu de mandater Me Gilles Moreau, avocat, pour préparer une mise en demeure dans le dossier de la propriétaire dont les numéros de matricule sont 8953 14 2080 et 8554 22 4040 pour exiger que celle-ci se conforme à l'article 3.2 Architectures des bâtiments du chapitre 3 et à l'article 12.3 Entreposage autorisé du chapitre 12 du règlement de zonage numéro R 156-2014.

QUE Me Moreau soit mandaté pour assurer le suivi de ce dossier jusqu'à ce que la propriétaire se soit entièrement conformée aux exigences du règlement de zonage numéro R 156-2014 de la Municipalité de Saint-Athanase.

Que Madame Francine Morin, directrice générale, soit mandatée à titre d'intervenante auprès de Me Moreau dans le présent dossier.

Que Madame Francine Morin, directrice générale, soit mandatée pour signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase tous les documents relatifs à ce dossier.

**2017-04-47 SERVICE PROFESSIONNEL – MANDAT À ME RINO
SOUCY POUR LA PRÉPARATION D'UNE MISE EN
DEMEURE**

ATTENDU qu'une personne salariée de la Municipalité de Saint-Athanase, est présentement victime de harcèlement psychologique de la part d'un citoyen;

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à mandater Me Rino Soucy pour préparer une mise en demeure dans le dossier du contrevenant.

QUE Me Soucy soit mandaté pour assurer le suivi de ce dossier jusqu'à ce que le citoyen cesse toute forme de harcèlement à l'égard de la personne concernée.

Que la direction générale soit autorisée à transmettre à Me Soucy toutes les informations requises dans le présent dossier.

Que la direction générale, soit mandatée pour signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase tous les documents relatifs à ce dossier.

2017-04-48 FORMATION D'UN COMITÉ D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est proposé par Madame Chantale Alain unanimement résolu que ce conseil procède à la formation d'un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants qui sera composé des personnes suivantes :

- Madame Andrée Lebel
- Monsieur Gaston Chenard
- Monsieur Pierre Després
- Madame Linda Morin

2017-04-49 APPEL D'OFFRES – MACHINERIE ET MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR LES BESOINS DE LA VOIRIE MUNICIPALE

ATTENDU QUE certains travaux de voirie devront être effectués dans la Municipalité de St-Athanase au cours de l'année 2017;

ATTENDU QUE lesdits travaux seront octroyés par projet distinct (travaux de nettoyage, de mise en forme, d'ajout de gravier, transport de gravier, etc);

POUR CES RAISONS :

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Chantale Alain et résolu que la Municipalité de Saint-Athanase demande sous invitation, une proposition pour les coûts d'utilisation de machinerie lourde (chargeuse, rétro caveuse, camion, pelle mécanique, mini pelle, niveleuse) et de matériel granulaire (tamisage et pesage) pour l'année 2017.

QUE la proposition devra être acheminée au bureau municipal, au plus tard le jeudi 20 avril 2017 avant 11 heures.

2017-04-50 ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE

Madame Francine Morin, directrice générale et Monsieur Gaston Chenard, conseiller, se retirent du présent dossier.

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Madame Chantale Alain et unanimement résolu d'engager Monsieur Jacques Morin à temps partiel à titre d'employé de la voirie pour la saison 2017, aux conditions inscrites dans l'annexe jointe à la présente résolution.

Entrée en fonction : Du 15 mai 2017 au 23 juin 2017 et de deux à trois semaines en septembre 2017

L'engagement peut être renouvelé à chaque année.

2017-04-51 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LE BALAYAGE DES RUES ET AUX INTERSECTIONS DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA SAISON ESTIVALE 2017

ATTENDU QUE Monsieur Pierre-Alexandre Tardif a fait parvenir sous invitation, une offre de service à la Municipalité de Saint-Athanase pour le balayage des rues, aux intersections, et dans la cour du complexe municipal pour la saison estivale 2017;

ATTENDU l'étude du dossier;

ATTENDU QUE les membres du conseil en sont venus à un consensus;

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Pierre Després et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de Monsieur Pierre-Alexandre Tardif pour le balayage des rues et aux intersections, pour la saison estivale 2017 tel qu'inscrit dans l'offre déposée le 10 mars 2017.

QUE les travaux devront être exécutés au plus tard le 19 mai 2017.

QUE l'employé municipal communiquera avec Monsieur Tardif pour établir l'horaire selon la disponibilité des deux parties.

2017-04-52 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LE FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE – SAISON ESTIVALE 2017

ATTENDU QUE Débroussailleuse R.B. enr. a fait parvenir une offre de service à la Municipalité de Saint-Athanase pour le fauchage le long des routes pour la saison estivale 2017;

ATTENDU QUE Monsieur René Bastille effectue les travaux depuis 2003 et que le Conseil municipal est satisfait de son travail;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu d'accepter la soumission de Débroussaillage R.B. pour le fauchage le long des chemins de notre municipalité pour la saison estivale

2017 tel que présenté dans l'offre du 20 mars 2017. Les travaux devront être exécutés entre le 15 et 31 juillet 2017. L'employé municipal communiquera avec Monsieur Bastille pour l'horaire.

**2017-04-53 DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE
LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire trésorière a déposé le rapport financier 2016 de la Municipalité de Saint-Athanase pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil en ont fait l'étude avec Monsieur Denis Dionne, comptable, lors de la séance de travail du 29 mars 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gaston Chenard

APPUYÉ PAR Madame Andrée Lebel

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE ce conseil accepte le rapport financier 2016 de la Municipalité de Saint-Athanase, tel que rédigé par les vérificateurs Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

QUE le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase, tout document se rapportant audit rapport financier.

**2017-04-54 DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE
LA RIDT AU 31 DÉCEMBRE 2016**

ATTENDU QUE la Régie inter municipale des déchets du Témiscouata a déposé les états financiers au 31 décembre 2016;

ATTENDU QUE le rapport financier a été déposé aux membres du conseil séance tenante;

ATTENDU QUE les élus municipaux ont procédé à l'étude des dits rapports;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantale Alain

APPUYÉ PAR Pierre Després

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE ce conseil accepte le rapport financier 2016 déposé par la directrice générale, lequel rapport a été préparé par les vérificateurs Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

QUE la directrice générale achemine la présente résolution à la Régie inter municipale des déchets du Témiscouata.

**2017 -04 55 NOMINATION D'UN SUBSTITUT DÉSIGNÉ –
SERVICE INCENDIE POHÉNÉGAMOOK-SAINT-
ATHANASE**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu de nommer Madame Chantale Alain, conseillère, à titre de substitut désigné de la Municipalité de Saint-Athanase auprès du Service incendie Pohénégamook-Saint-Athanase.

**2017 -04 56 LOCATION D'UN CHAPITEAU POUR LE SOUPER
ANNUEL DES ACÉRICULTEURS**

ATTENDU QUE Les Chapiteaux Germain Dumont inc. a fait parvenir sous invitation une offre de service à la Municipalité de Saint-Athanase pour la location d'un chapiteau pour le souper annuel des acériculteurs qui se tiendra le 27 mai prochain;

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu d'accepter la soumission de Les Chapiteaux Germain Dumont inc. pour la location d'un chapiteau dont une capacité de 300 personnes peut être assise à une table tel que présenté dans l'offre du 2 novembre 2016.

QUE le coût de la location du chapiteau est de 2 200 \$, taxes en sus.

QUE la Municipalité a besoin de 10 tables rectangulaires de 8' à 8 \$/ table et 120 chaises pliantes à 1,50 \$/chaise, taxes en sus.

**2017-04-57 DEMANDE D'APPUI/LES SERVICES
AMBULANCIERS DU TRANSCONINENTAL INC.**

ATTENDU QUE Les Services Ambulanciers du Transcontinental Inc. couvrent les municipalités de Rivière-Bleue, Saint-Athanase, Saint-Marc-du-Lac-Long et Pohénégamook;

ATTENDU QU'un conseiller de chacune des municipalités du Transcontinental siège sur le conseil d'administration de Les Services Ambulanciers du Transcontinental Inc.;

ATTENDU QUE les contrats de service entre le Ministère de la santé et tous les services ambulanciers sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2018; par contre le ministre Barrette a décidé d'y mettre fin sans préavis et négociation avec la partie adverse;

ATTENDU QUE le nouveau contrat de service imposé par le ministre Barrette met en péril les entreprises ambulancières;

ATTENDU QUE pour Les Services Ambulanciers du Transcontinental Inc., c'est plus de 12 % du budget total de l'entreprise qui est coupé;

ATTENDU QUE les entreprises ambulancières ne seront plus en mesure d'assurer un service adéquat aux citoyens;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont étudié le dossier et en sont venus à un consensus;

Il est proposé par Monsieur Pierre Després, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Athanase demande au ministre Barrette que le ministère révise sa proposition, qu'il entame des négociations entre les deux parties.

Que la municipalité demande au ministre de faire des propositions qui ne mettent pas en péril les entreprises ambulancières et assurent un service aux citoyens de qualité.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2017-04-58 AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois,

donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Madame Andrée Lebel et unanimement résolu de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2017-04-59 MANDAT POUR LA PERCEPTION DES COMPTES EN SOUFFRANCE – 2016-2017

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Pierre Després, et résolu que ce conseil mandate Me Aline Dion, avocate de l'étude Dubé, Dion, avocats, afin de procéder à la perception des comptes en souffrance pour les années 2016 et 2017 apparaissant à la liste annexée à la présente résolution.

RAPPORT DES ÉLU(E)S

ANDRÉ ST-PIERRE *Participation à une rencontre de la CODET tenue à Pohénégamook le 23 mars dernier;*

GASTON CHENARD *Participation à une rencontre de la RIDT tenue à Dégelis le 15 mars dernier;*

ANDRÉE LEBEL *Participation à une rencontre du service ambulancier tenu à Rivière-Bleue le 29 mars dernier;*

- Les élus font le compte-rendu d'une rencontre à laquelle ils ont participé au cours du dernier mois.

DIVERS

Aucun sujet à discuter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil.

- Aucune question n'est formulée.

CLÔTURE

A 20 h 42 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la session close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
Mme Francine Morin, G.M.A.
Directrice générale & secrétaire trésorière

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.